

1

FR- Fil noir
 EN- Black Wire
 DE- Schwarzer Draht

FR- Fil rouge
 EN- Red Wire
 DE- Roter Draht

L = 200 mm => ref: 9020632
 L = 540 mm => ref: 9020633

NiMH: 12V/2,2 AH

503

0,79 kg

1

FR- Rouge : Batterie en charge - Vert : Batterie chargée
 EN- Red: Batterycharging - Green : Batterycharged
 DE- Rot : Akku wird geladen - Grün : Akku geladen

Réf. 9020638

210 min. Max.

2

2.1

2.2 Fixation par vissage / Screw fixing / Schraubenbefestigung

18

10

478,5

2

Ø 3mm

2.3 Fixation par collage / Glue fixing / Klebefestigung

- 1 - Nettoyer au solvant* et essuyer la surface de collage.
 - Use solvent* to clean and wipe the surface for gluing.
 - Die Verklebungsflächen mit Lösungsmittel* reinigen und abwischen.
- 2 - Passer le câble de la batterie à l'intérieur du coffre.
 - Place the battery stick cable into the RS box.
 - Das Kabel des Akkus in den Kasteninnenraum ziehen.
- 3 - Enlever le papier de protection de l'adhésif.
 - Remove the protective paper from the adhesive.
 - Schutzfolie vom Klebeband abreißen.
- 4 - Appliquer la batterie sur le support.
 - Press the battery onto the frame.
 - Akku auf den Träger aufbringen.

2.3 Fixation par collage / Glue fixing / Klebefestigung

- 1 - Nettoyer au solvant* et essuyer la surface de collage.
 - Use solvent* to clean and wipe the surface for gluing.
 - Die Verklebungsflächen mit Lösungsmittel* reinigen und abwischen.
- 2 - Passer le câble de la batterie à l'intérieur du coffre.
 - Place the battery stick cable into the RS box.
 - Das Kabel des Akkus in den Kasteninnenraum ziehen.
- 3 - Enlever le papier de protection de l'adhésif.
 - Remove the protective paper from the adhesive.
 - Schutzfolie vom Klebeband abreißen.
- 4 - Appliquer la batterie sur le support.
 - Press the battery onto the frame.
 - Akku auf den Träger aufbringen.

2.4



AUTOSUN® 2

BATTERIE COQUE / STICK BATTERY

REF. 9020632-9020633

5139158A

Lire attentivement cette notice avant toute utilisation.
Read carefully these instructions before any use.
Bitte gründlich vor dem Einbau lesen.

SIMU S.A.S. au capital de 5 000 000 € - Z.I. Les Giranoux - BP71 - 70103 ARC-LÈS-GRAY CEDEX - FRANCE - RCS VESOUL B 425 650 090 - SIRET 425 650 090 00011 - n° T.V.A.CEE FR 87 425 650 090

FR

Consignes de sécurité : Ne pas démonter, ouvrir ou déchiqueter les éléments ou les batteries. Ne pas exposer les éléments ou les batteries à la chaleur ou au feu. Éviter le stockage directement sous la lumière solaire. Ne pas court-circuiter un élément ou une batterie. Ne pas faire subir de chocs mécaniques aux accumulateurs. Dans le cas d'une fuite d'un élément, prendre garde à ne pas laisser le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si c'est le cas, laver la zone affectée à grande eau et consulter un médecin. N'utiliser aucun autre chargeur que celui prévu spécifiquement pour utilisation avec l'appareil. Respecter les polarités plus (+) et moins (-) de la batterie et de l'appareil. S'assurer que l'utilisation est correcte. Ne pas utiliser d'éléments ou de batteries d'accumulateurs qui ne sont pas conçus pour être utilisés avec l'appareil. A tenir hors de portée des enfants. Acheter toujours la batterie recommandée par le fabricant du dispositif pour le matériel. Maintenir les éléments et les batteries propres et secs. Il est nécessaire de charger les éléments et les batteries d'accumulateurs avant usage. Utiliser toujours le chargeur adapté et se référer aux instructions des fabricants ou au manuel de l'appareil concernant les instructions de charge qui conviennent. Ne pas laisser une batterie en charge prolongée lorsqu'elle n'est pas utilisée. Après des périodes de stockage prolongées, il peut être nécessaire de charger et décharger plusieurs fois les éléments ou les batteries d'accumulateurs, afin d'obtenir la performance maximale. Conserver les documentations d'origine relatives au produit, pour s'y référer ultérieurement. N'utiliser l'élément ou la batterie d'accumulateurs que dans l'application pour laquelle il ou elle est prévue. Mettre au rebut de manière convenable.

Domaine d'application : La « Batterie Coque » est conçue pour être utilisée dans le système AUTOSUN 2 pour alimenter le moteur T3.5 EHz DC, et stocker l'énergie électrique fournie par le panneau solaire 3,2W SOLAR PANEL.

Responsabilité : Avant d'installer et d'utiliser le produit, lire attentivement cette notice. Ce produit doit être installé par un professionnel de la motorisation et de l'automatisation de l'habitat, conformément aux instructions de SIMU et à la réglementation applicable dans le pays de mise en service. Toute utilisation de ce produit hors du domaine d'application décrit ci-dessus est interdite. Elle exclurait, comme tout irrespect des instructions figurant dans cette notice toute responsabilité et garantie de SIMU. L'installateur doit informer ses clients des conditions d'utilisation et de maintenance de ce produit et doit leur transmettre les instructions d'utilisation et de maintenance, après l'installation du produit. Toute opération de Service Après-Vente sur le produit nécessite l'intervention d'un professionnel de la motorisation et de l'automatisation de l'habitat. Si un doute apparaît lors de l'installation du produit ou pour obtenir des informations complémentaires, consulter un interlocuteur SIMU ou aller sur le site www.simu.com.

1- Charge de la batterie : Ne pas charger au dessus de 70°C. Temps de charge max.: 210 min. (2 charges par an maximum). La batterie doit être accessible afin de procéder à une recharge éventuelle. Ne jamais laisser la batterie déchargée.

2- Installation : - Les modalités d'installation électrique sont décrites par les normes nationales ou par la norme IEC60364.

- Les trois éléments (panneau solaire/batterie et moteur du système), doivent être installés du même côté du volet roulant. SIMU recommande de placer les connecteurs entre la joue et la flasque, et de fixer les câbles à l'intérieur du coffre du volet roulant. Les câbles et les connecteurs doivent être protégés de l'enroulement du volet roulant. Les câbles traversant une paroi métallique doivent être protégés et isolés par un manchon ou un fourreau. La batterie doit être abritée de la pluie (IPX4).

* Utiliser un solvant à base de mélange d'alcool isopropylique et d'eau (50/50) ou un solvant à base d'heptane. Respecter les consignes de sécurité relatives à la manipulation des solvants.

Démontage de la batterie : Le remplacement, par un modèle identique, doit être effectué par un professionnel. Ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères. Veillez à le déposer dans un point de collecte ou dans un centre agréé afin de garantir son recyclage.

Caractéristiques techniques : - Batterie NiMh - 12V / 2,2 Ah. Durée de vie : environ 8 ans. Indice de protection : IPX4. - Température de stockage/d'utilisation: -20° / +70°C (Durée de stockage max.: 6 mois à 20°C).

Maintenance : En cas de décharge excessive de la batterie (voir notice du moteur T3.5 EHz DC réf : 5136882), faire recharger la batterie à l'aide du chargeur du système AUTOSUN 2 (réf : 9020638), par un professionnel de la motorisation et de l'automatisme de l'habitat.